

Monsieur François-Xavier FERRUCCI
Solidaires Finances Publiques
Secrétaire général
80 Rue de Montreuil
75 011 Paris

Monsieur Olivier Vadebout
CGT Finances Publiques
263, rue de Paris
93100 Montreuil

à
Monsieur Bruno Parent
Directeur général des Finances Publiques
139 Rue de Bercy
75012 Paris

Date : le 22 novembre 2018
Objet : Préavis de grève

Monsieur le Directeur,

Solidaires Finances Publiques, et la CGT Finances Publiques déposent, conformément aux dispositions des articles L521-2 et 521-6 du code du travail, un préavis de grève qui débutera le 27 novembre 2018 à 00h01 et qui comprend la nuitée en amont de cette journée pour se terminer le 31 mars 2019.

Ce préavis concerne l'ensemble des personnels de la DGFIP quel que soit leur statut.

Ce préavis est destiné à permettre à tous-tes les agent-e-s de la DGFIP qui le souhaitent de participer aux mobilisations et actions de grève qui pourraient voir le jour durant cette période, en lien notamment avec d'éventuelles restrictions en matière de droits à congés.

Pour la DGFIP, Solidaires Finances Publique et la CGT Finances Publiques revendiquent :

- Le retrait des mesures concernant les règles de mutation et l'ouverture de véritables négociations,
- L'augmentation de la valeur du point d'indice et le rattrapage du pouvoir d'achat perdu du fait de son gel depuis 2010,
- La suppression du jour de carence,
- Une compensation intégrale, pérenne de la CSG, et une augmentation immédiate du pouvoir d'achat,
- l'arrêt des suppressions d'emplois et des restructurations,
- L'abandon du plan action publique 2022,
- L'augmentation des budgets de fonctionnement,
- Des créations d'emplois statutaires à hauteur des missions dévolues à nos ministères et à leur accomplissement plein et entier,
- Le maintien de toutes ses missions à la DGFIP et leur renforcement,
- Le renforcement des droits et garanties des personnels,
- La reconnaissance des qualifications et des technicités par des plans de promotions dignes de ce nom,
- Une amélioration réelle des conditions de vie au travail,

La résorption de l'emploi précaire,
La non-application du RIFSEEP,
La levée de votre consigne visant à restreindre les congés en fin d'année 2018, et pour les
mois de janvier, février 2019,
La suppression des abattements indemnitaires consécutifs au transfert primes/points du
dispositif PPCR.

Veillez agréer, monsieur le Directeur général, l'expression de ma parfaite considération

Pour Solidaires Finances Publiques
François-Xavier Ferrucci

Pour la CGT Finances Publiques
Olivier Vadebout